

Bulletin infos pêche

Janvier 2018

Chaumeçon, la mise à l'eau de la Ribaudelle rénovée.

La Fédération de Pêche a réalisé des travaux l'automne dernier.

Le barrage de Chaumeçon est un des plus encaissés du Morvan.

Ses berges souvent abruptes le rendent difficile d'accès, que ce soit à pied ou pour mettre un bateau à l'eau.

Les deux rampes existantes, à Vaussegrois (côté Brassy) et à Porcmignon, près de l'arrivée du ruisseau de la Ribaudelle, subissent les effets du marnage et se dégradent d'année en année...

Pour la première, située en rive droite, des travaux sont prévus par la commune de Brassy, propriétaire du chemin reliant Vaussegrois à l'entrée du lac.

Les ornières créées par le ruissellement l'ont rendu quasiment impraticable pour de simples voitures et seuls les véhicules tout-terrain peuvent accéder sans crainte de dégâts.

Pour la seconde, près de l'île, en rive gauche, plusieurs problèmes se posaient.

Lorsque le barrage est au plus haut, la zone de retournement entre la route d'accès et le basculement dans l'enceinte du lac n'était pas assez large pour faire demi-tour avec les remorques.



La berge du côté du ruisseau était érodée et abrupte, et les arbres gênaient les manœuvres. Deuxième soucis, une sorte de marche s'était créée avec le marnage du lac et le vent au pied de la première descente.

Enfin, lorsque le niveau baissait, le chemin permettant de mettre un bateau à l'eau comportait par endroit des trous, des blocs rocheux et des zones moins stables ou recouvertes de boue.

En partenariat avec l'AAPPMA de Lormes-Chaumeçon, la Fédération Nationale de la Pêche en France, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de Communes des Portes du Morvan, le Pays Nivernais-Morvan et EDF, la Fédération de Pêche de la Nièvre a monté un projet de réhabilitation de la descente à bateau de la Ribaudelle.

Pour près de 30000 euros TTC, plusieurs centaines de mètres ont ainsi pu être aménagés afin de garantir aux pêcheurs la mise à l'eau de leur barque dans de bonnes conditions toute l'année.

Après un décaissement de surface sur une largeur de 4 mètres, la piste a été empierrée et compactée. A tester avant la fermeture des carnassiers!



Des travaux en deux phases

Après avoir travaillé sur le haut de la rampe et sur la zone de retournement «hors lac» à l'automne 2016, la Fédération de Pêche a terminé l'aménagement dans l'enceinte de Chaumeçon en novembre dernier.

Le niveau d'eau trop important n'avait à l'époque pas permis de réaliser l'ensemble de l'opération.

Les travaux étant dépendant de l'abaissement du barrage, il était obligatoire de les corrélés avec les prévisions de remplissage d'EDF.

A noter que malgré un « calage » des dates avec EDF, les fortes précipitations de ces derniers mois ont fait remonter le lac plus vite que prévu et il faudra sûrement faire quelques retouches sur le bas de la descente au prochain marnage...

Zoom sur les AAPPMA nivernaises

L'AAPPMA la Truite Mouloinoise de Moulins-Engilbert

En 2017, cette AAPPMA des portes du Morvan comptait 102 cartes « personne majeure », 11 cartes « découverte femme », 15 cartes « personne mineure », 23 cartes « découverte », 13 cartes hebdomadaires et 92 cartes journalières.

L'association gère plusieurs secteurs de rivières sur la Dragne, le Guignon et le Garat, ainsi que le plan d'eau de l'Escame, situé sur le Guignon, et le bief 23 du canal du nivernais (bief de Magny) d'une longueur de 4,5 km.



Le Président, Frédérique MARCEAU (3^{ème} en partant de la droite), entouré de son équipe

En collaboration avec la Fédération départementale, des travaux d'entretien sont réalisés chaque année par le chantier d'insertion du Parc du Morvan sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie.

Sur la Dragne, c'est le secteur de Thard, près d'Onlay, qui a bénéficié cette année de l'intervention sur la végétation des rives. La poursuite de l'entretien se fera en 2018.

A noter que les berges du Guignon en aval du plan d'eau de l'Escame ont été restaurées par la municipalité. Ce parcours très prisé à l'ouverture de la truite présente à nouveau un cadre agréable.



Une partie de l'équipe du chantier d'insertion du PNRM

L'AAPPMA procède également à des déversements de truites surdensitaires à l'occasion de l'ouverture de la truite début mars. 160 kilos de farios et arc en ciel rejoignent les eaux du Guignon et du Garat à proximité immédiate du bourg de Moulins-Engilbert et le plan d'eau de l'Escame lorsque le niveau de celui-ci le permet.

Sur le canal, une centaine de kilos de gardons sont déversés chaque automne.



Des alevinages pour satisfaire les pêcheurs

Côté animation, une initiation pour la pêche des écrevisses de Californie a été proposée par les bénévoles de l'AAPPMA. Elle sera sans doute reconduite en 2018.

Quatre obstacles à la continuité écologique ont également été aménagés par le Parc Naturel Régional du Morvan sur le ruisseau d'Avaux à Villapourçon. Les truites peuvent à nouveau gagner les zones de reproduction favorables.

Un projet d'arasement du barrage du Bois du Seu, sur ce même cours d'eau, est aussi d'actualité (PNRM).



Vue de la Dragne, accessible et entretenue

- Carnassiers

Fermeture

La pêche des sandres et des brochets fermera le dimanche 28 janvier 2018, une demi-heure après le coucher du soleil.

Les techniques de pêche associées (vif, leurres, mort manié) seront également interdites jusqu'au 1er mai prochain...

- Baye

Carnassiers

Fermée depuis sa vidange en novembre 2015, la pêche des carnassiers à l'étang de Baye rouvrira le 1er mai 2018.

L'empoisonnement conséquent promet de belles prises.

- Pêche en bateau

Interdite

Du 29 janvier au 30 avril 2018 inclus (pendant la fermeture des carnassiers) la pêche en bateau sera interdite sur les lacs de Chaumeçon, les Settons et sur l'étang de Vaux.